

Département de MAINE ET LOIRE
Arrondissement de Saumur
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du conseil municipal du 24 mars 2022

Convocation du 17/03/2022

Nombre de conseillers en service : 13

Conseillers présents : 12

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 28/03/2021

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre du mois de mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de mars sous la présidence de Madame Armelle PONCET, Maire,

Président : Armelle PONCET

Secrétaire de séance : Marie-Claire VIRIEUX

Présents : Armelle PONCET, Marie-Claire VIRIEUX, Isabelle JOREAU, Frédéric BRUERE, Magalie MARTIN, Mireille FOURMOND, Dominique GIRARD, Philippe VARIN, Yvonne FREMONT, Vincenzo AGRELO, Olivier CHARRIER et Anne MAYER.

Absent : Christophe GIGNON

Bon pour pouvoir :

DCM 2022-17 COMPTE ADMINISTRATIF « LOTISSEMENT LA CROIX DU JUBILE » 2021

Sous la présidence de Madame FREMONT Yvonne, conseillère municipale chargée de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif du Lotissement « La Croix du Jubilé » 2021 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses 2.300 €
 Recettes 0.00 €

Investissement

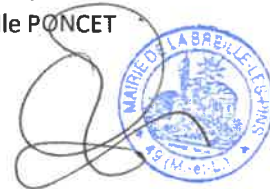
Dépenses 0.00 €
 Recettes 0.00 €

	Résultat à la clôture de l'exercice : 2020	Part affecté à l'investissement exercice 2021	Résultat de l'exercice 2021	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2021
Investissement	0.00	0.00		0.00	
Fonctionnement	- 14 249,70	0.00	- 2 300,00	0.00	- 16 549,70
	- 14 249,70	0.00	- 16 549,70	0.00	- 16 549,70

Après en avoir délibéré,

Hors de la présence de Madame Armelle PONCET, Maire de La Breille-Les-Pins, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte administratif du budget communal 2021.

Pour copie certifiée conforme,
LA BREILLE LES PINS, le 25/03/2022
Le Maire,
Armelle PONCET



Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture de Saumur,
Le 28/03/2022
Et de la publication le 28/03/2022